

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Construction d'un bâtiment scolaire provisoire à Chamblandes

La construction du bâtiment scolaire provisoire à Chamblandes est achevée. Le bâtiment a ouvert ses portes, comme prévu, pour la rentrée scolaire du 23 août 2021. Les délais et les coûts sont tenus.

La construction du bâtiment fut un réel défi du point de vue technique et des délais. En effet, la capacité portante du sol, totalement imprévisible, présentait une faible résistance jusqu'à plus de 5 mètres de profondeur. Un radier rigide a dû être réalisé.

Deux mois et deux semaines après le début des travaux, l'ouvrage a été réceptionné.

Réalisé avec 121 modules en acier isolé, le bâtiment présente de nombreux avantages : une bonne performance acoustique des locaux, une isolation thermique optimale, une mise en œuvre rapide, ainsi qu'un prix très compétitif. Il respecte également toutes les exigences, les normes ainsi que les directives en vigueur applicables aux constructions définitives.

Le bâtiment scolaire provisoire de Chamblandes comprend 3 niveaux : 1 rez-de-chaussée et 2 étages. Il s'accompagne d'un préau à l'air libre et d'un préau couvert. Cela représente la création de 6 salles de classe, 4 salles de dégagement, 1 salle des maîtres, 240 m² (soit une surface équivalente à 3 salles de classe) pour l'accueil pour écoliers et écolières (UAPE) et 6 groupes de toilettes.

Le bâtiment scolaire provisoire de Chamblandes devrait théoriquement être utilisé jusqu'à 2027-2028. Cela dépend de la réalisation de l'extension du Collège Principal, de la démographie, ainsi que de l'évolution des bases légales sur l'enseignement obligatoire qui fixent le nombre et le type de salles d'enseignement.

Pully, le 2 septembre 2021 – La Municipalité

Renseignements complémentaires :

Ville de Pully – Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles, Gil Reichen, Syndic – 021 721 31 46

Ville de Pully – Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Lucas Girardet, Conseiller municipal – 021 721 31 11